

VOTRE REVUE PARIS-CHAMONIX

Depuis 1946, les adhérents du Club Alpin Français, section de Paris puis Ile de France, bénéficient d'une revue d'information PARIS-CHAMONIX (5 numéros/an actuellement), alimentée par des rédacteurs bénévoles. A côté des programmes d'activités, par des articles de toutes natures qui ont bien sûr un lien avec la montagne ou l'environnement, ils essaient de faire partager leur expérience ou simplement d'informer ou de divertir. A l'heure où les revues commerciales sérieuses sur ces sujets sont rares, la nôtre prend encore plus d'importance. Une telle revue est aussi le lien indispensable et irremplaçable entre les adhérents et tous les sympathisants. Tout le monde peut s'y exprimer, en respectant quelques règles éthiques, déontologiques et techniques.

Conseils et règles rédactionnels

Vous rédigez pour PARIS-CHAMONIX, vous avez l'intention de rédiger, on vous sollicite pour le faire ?

Voici quelques règles et conseils à respecter pour faciliter la réalisation d'une revue intéressante et équilibrée.

Tout d'abord, il y a lieu de rappeler une contrainte capitale :

Grâce à la décision périodique de la Commission paritaire des publications et des agences de presse (CPPAP), nous bénéficions d'un avantage vital pour notre revue, à savoir un tarif postal minoré pour la distribution. La contrepartie et l'impératif absolu pour le conserver est de ne pas dépasser 50% de publicité (toutes publicités confondues) dans le contenu de notre revue. Est considéré comme publicité, pour ne parler que du C.A.F., tout ce qui est programme d'activités, article mentionnant le seul nom de Club Alpin ou faisant nommément référence à une de ses sorties.

Quinze pages pour le rédactionnel :

Actuellement Paris-Chamonix est calé sur 24 pages, un nombre rigide fixé par les contraintes techniques et économiques.

En accord avec la CPPAP, nous devons donc rester en deçà des 12 pages pour la publicité. A l'examen des derniers numéros, le décompte en ce domaine est conforme :

2 pages de couverture + 1 page sommaire + 1 page agenda + 5 pages de programmes = 9 pages de publicité.

Dans les 15 pages accordées à la partie strictement rédactionnelle, figurent les rubriques fixes, soit 1 page pour les LIVRES et 2 pages SENTIERS et ENVIRONNEMENT. Les 12 pages restantes sont bien celles livrées à la plume des rédacteurs bénévoles.

Les sujets possibles sont nombreux et peuvent aborder la douzaine d'activités pratiquées dans notre association, la vie du Club, la nature et l'environnement : récit de course, matériel, histoire, géographie, médecine, droit, roman, humour, etc., pourvu qu'il y ait un lien avec la nature, la montagne et sa pratique.

Illustration

Le rédacteur a la charge d'illustrer ses articles. S'il est toujours possible d'utiliser des diapositives, la photo numérique est maintenant la plus répandue et d'usage plus souple. Fournir de préférence des photos d'une bonne résolution (300 ppi est l'idéal).

Si vous devez utiliser des cartes ou des fonds de carte (IGN ou autre) ou des photos de tiers, une autorisation est souvent nécessaire. Assurez-vous également qu'il n'y a pas de droits d'auteurs.

Si vous souhaitez réaliser un article, partager vos passions et réflexions, n'hésitez pas à soumettre vos idées au secrétariat (par mail à : mylene@clubalpin-idf.com), qui transmettra à la Rédactrice en Chef Monique Rebiffé.

A vos plumes !

Le Comité de Rédaction